

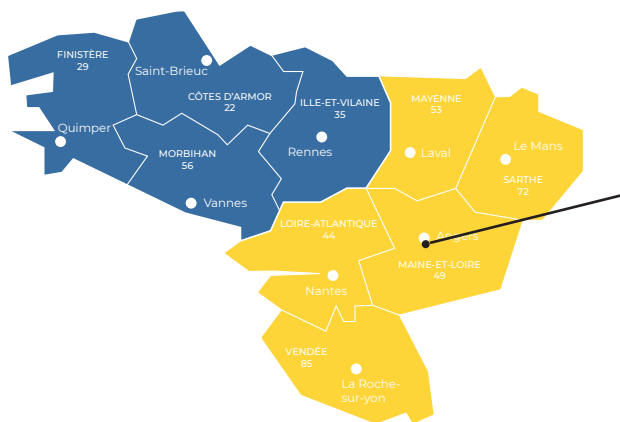
PARC PHOTOVOLTAÏQUE LA PETITE VICOMTÉ, AUX PONTS-DE-CÉ (49)



LE PROJET EN BREF

Le parc photovoltaïque de la Petite Vicomté a été porté grâce à la synergie de plusieurs acteurs : la société d'économie mixte **Alter Energies**, le développeur **Valeco**, et de nombreux citoyens à travers le fonds d'investissement **Énergie Partagée**. Ensemble, ils ont financé cette installation à hauteur de 8,3 millions d'euros. La centrale est implantée sur un site qui a longtemps servi de décharge

LOCALISATION



L'installation est aux **Ponts-de-Cé**, une commune du département de **Maine-et-Loire**.

LES CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE CAPTEURS :

21 280

SURFACE D'OCCUPATION :

11 ha

COÛT DU PROJET :

8 350 000 €

PUISSANCE DE L'INSTALLATION :

9 257 kWc

MONTANT INVESTI PAR LE FONDS CITOYEN

ENERGIE PARTAGÉE :

200 000 €

LES ACTEURS DU PROJET

MAÎTRE D'OUVRAGE : **SEM ALTER ÉNERGIES**

MAÎTRE D'ŒUVRE : **VALECO**

INSTALLATEUR : **SPIE SUD-OUEST**

TYPE DE MATÉRIEL : **MODULES SUNPOWER, ONDULEURS ABB**

ACTIONNAIRES : **ALTER ÉNERGIES (46%), VALECO (44%), ENERGIE PARTAGÉE (10%)**

BAILLEUR : **COMMUNE DES PONTS-DE-CE, COMMUNAUTÉ URBAINE ANGERS LOIRE MÉTROPOLE**

L'EXPERTISE D'ALTER ENERGIES

La société publique Alter Energies accompagne les collectivités du Maine-et-Loire, des études jusqu'à l'exploitation de projets d'énergie renouvelable tels que les installations photovoltaïques, éoliennes, de méthanisation, ou de biocarburants.

LA PAROLE AU FONDS CITOYEN ENERGIE PARTAGÉE :

« Ce parc photovoltaïque est une installation d'envergure. C'est l'exemple parfait du projet d'intérêt public et citoyen qu'il faut poursuivre ici et ailleurs, mêlant des collectivités territoriales, des experts des énergies renouvelables, des acteurs d'animation locale et une représentation citoyenne forte avec Énergie Partagée et ses milliers d'actionnaires solidaires. Cet équilibre des rôles permet de travailler collectivement à une transition énergétique significative, stable dans le temps et rentable pour le territoire. »

LA PAROLE À ALTER ENERGIES :

« À l'origine du projet, la commune des Ponts-de-Cé et Angers Loire Métropole se sont interrogées sur la meilleure solution pour valoriser cette ancienne décharge. Très rapidement, l'idée d'une centrale solaire s'est imposée et les deux collectivités se sont naturellement tournées vers Alter Energies afin qu'elle prenne en main le développement, tout en gardant la maîtrise du projet. »

LE + DU PROJET

L'électricité produite est vendue à Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne organisé en réseau de coopératives, via le mécanisme de complément de rémunération. Enercoop bonifie cet achat avec une prime qui permettra de financer des actions de sensibilisation en faveur de la transition énergétique.